

Le 9 juin 2017

### L'endettement des sociétés non financières s'accroît en avril de 7 % sur un an

La progression du financement de marché des sociétés non financières demeure soutenue en avril (9,4 % en taux de croissance annuel, après 11 % en mars). Le crédit bancaire confirme son dynamisme avec une croissance inchangée de 5,4 % sur un an. Au total, l'endettement des sociétés non financières augmente de 7 % sur un an (7,5 % le mois précédent).

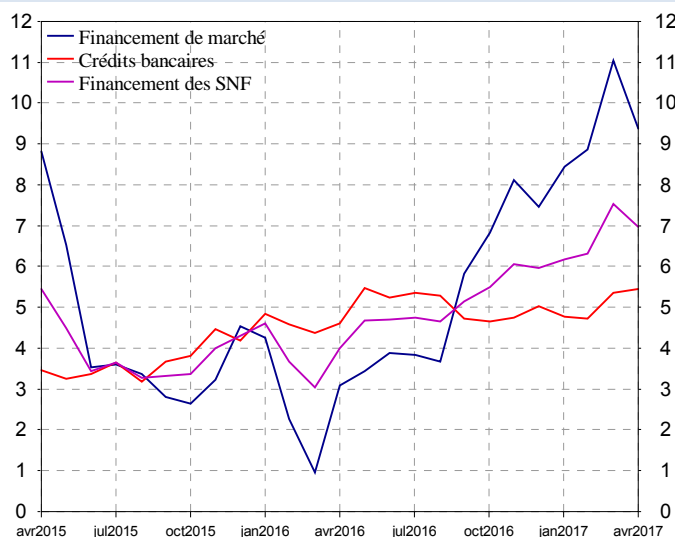
Le coût moyen des émissions de titres passe de 0,95 % en mars à 0,82 % en avril. Sur la même période, le coût moyen des crédits bancaires passe de 1,4 % à 1,45 %, après un plus bas historique de 1,33 % atteint en février.

#### Financement des sociétés non financières

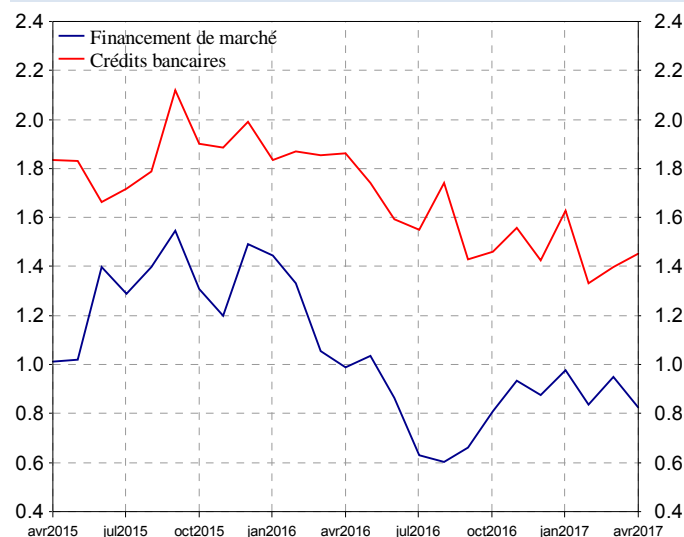
(Encours et flux non cvs en milliards d'euros, taux de croissance et taux d'intérêt en %)

	Encours	Flux annuel net	Taux de croissance annuel		Coût des financements nouveaux	
	(milliards d'euros)	(milliards d'euros)	(Mar.-17)	(Avr.-17)	(Mar.-17)	(Avr.-17)
Financement des SNF	1550	101	7,5	7,0	1,22	1,20
- dont crédits bancaires	934	48	5,4	5,4	1,40	1,45
- dont financement de marché	616	53	11,0	9,4	0,95	0,82
en euros	484	46	11,5	10,5		
en devises	132	7	9,5	5,5		

#### Taux de croissance annuel, par mode de financement (en %)



#### Coût moyen du financement (en %)



Source et calculs : Direction Générale des Statistiques

Les demandes d'abonnement aux Stat info peuvent être adressées à [2503-DIFFUSION-UT@banque-france.fr](mailto:2503-DIFFUSION-UT@banque-france.fr)

## Composition de l'endettement des sociétés non financières

L'endettement des sociétés non financières (SNF) résidentes est constitué de l'encours des titres de créance qu'elles ont émis (obligations et titres de créances négociables) et de celui de leurs crédits.

Les titres de créance négociables comprennent les billets de trésorerie d'une durée au plus égale à un an et les bons à moyen terme négociables.

L'endettement présenté dans ce « Stat Info » comprend les émissions de titres de créance sur les marchés, souscrits par les résidents et les non-résidents, et les crédits accordés par les établissements de crédits résidents.

Des informations plus détaillées sur les crédits aux sociétés non financières figurent dans le « Stat Info » relatif aux crédits aux sociétés non financières :

<http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/stats-info/detail/credits-aux-societes-non-financieres.html>

L'endettement total des SNF inclut en outre les financements sous forme d'emprunts bancaires auprès d'établissements de crédit non-résidents. Il est présenté dans le « Stat Info » relatif à l'endettement des agents non financiers :

<http://www.banque-france.fr/economie-et-statistiques/stats-info/detail/endettement-des-agents-non-financiers.html>

Le coût moyen des crédits bancaires est calculé à partir des taux d'intérêt des crédits octroyés au cours du mois par les banques françaises. Sont considérés les crédits en euros, à plus d'un an et d'un montant initial supérieur à 1 million d'euros. Sont exclus du périmètre les crédits renouvelables et les découverts.

Le coût moyen du financement de marché est calculé à partir des taux de rendement actuariels des titres vivants en fin de mois. Un calcul s'appuyant sur la courbe des taux permet de ramener les rendements de différentes maturités à une échéance constante de 5 ans. Sont considérés les titres de maturité initiale supérieure à un an, libellés en euros, et à taux de coupon fixe.

Les résultats des deux calculs ne sont toutefois pas directement comparables, la durée moyenne des financements par émission de titres ou par emprunt bancaire n'étant pas identique.